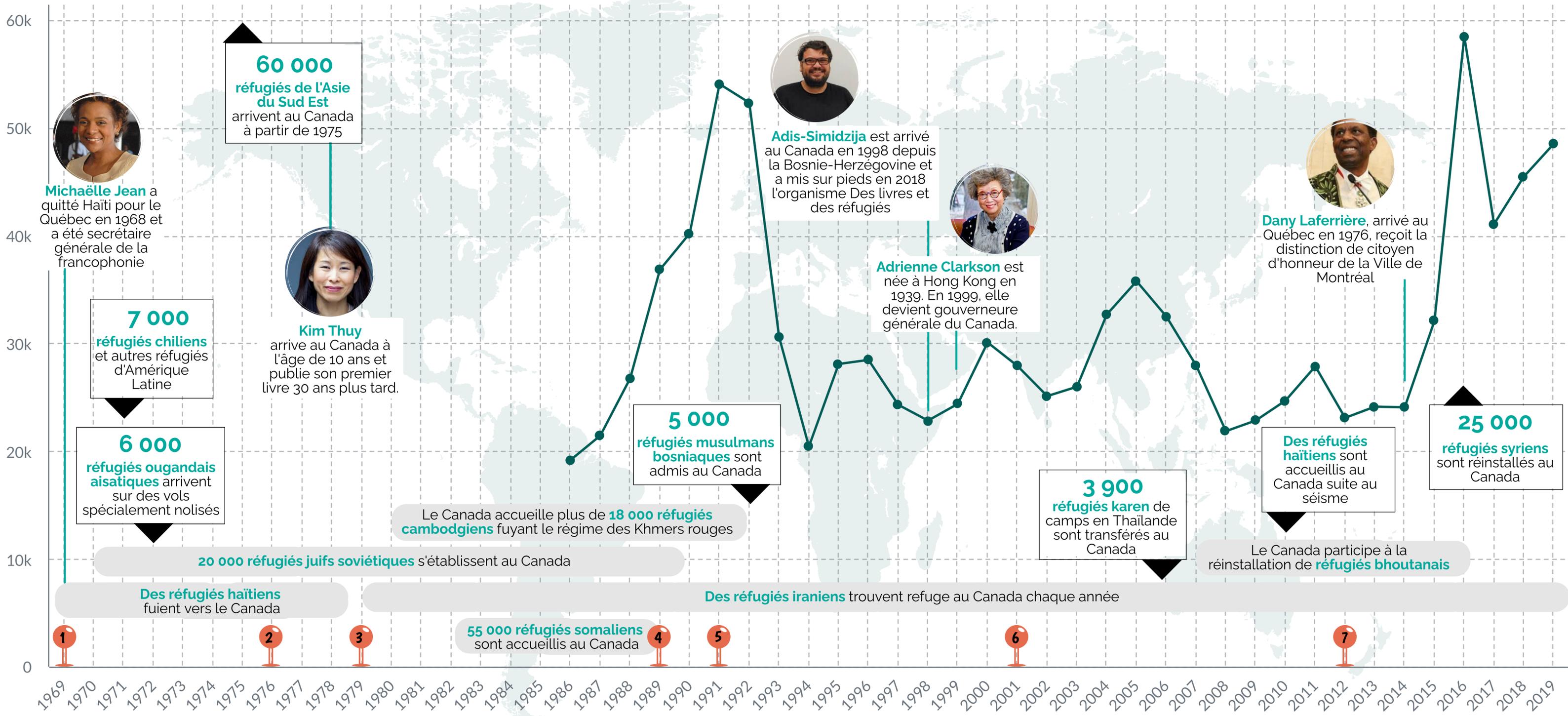


En 1969, le Canada signait la Convention de Genève relative au statut de réfugié : rétrospective du demi siècle passé



- 1. Le Canada signe la Convention de 1951 relative au statut de réfugié et son protocole
- 2. Première Loi sur l'immigration qui reconnaît les réfugiés comme une catégorie à part
- 3. Programme canadien de parrainage privé de réfugiés

- 4. Création de la Commission de l'Immigration et du statut de réfugié et nouveau système d'octroi de l'asile
- 5. Signature de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains
- 6. Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés
- 7. Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada